

« *Dynamiques Pastorales au Sahel, Genre, Inclusion et Réponses Adaptées* »

Synthèse des principales conclusions et recommandations de la table ronde organisée le 2 juillet 2026 à Bruxelles.

Panel 1 : Comprendre les dynamiques pastorales actuelles au Sahel, éclairages sous l'angle du genre et de l'inclusion

- **Sandra Melone** – Co-Présidente Réseau Elles du Sahel, **Modératrice**
- **Mme Ornella Moderan**, Conseillère Senior pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest, Centre pour la Gouvernance du secteur de la sécurité - (DCAF)
- **Mme Sidpawalemdé Sabine Bouda Sawadogo**, Sociologue, Conseillère Genre, membre du réseau Elles du Sahel
- **M. Koba Tchegoun**, Conseiller technique en systèmes agroalimentaires, SNV
- **Mme Régine Debrabandere**, Regional Manager Afrique de l'Ouest, ENABEL
- **Dr Abdou Mahamat**, Sous-Directeur des Pâturage et des infrastructures d'élevage, Ministère de l'Élevage des Pêches et Industries Animales (Cameroun) Point focal pour le projet GIZ-PETRADEP

Panel 2 : Réponses opérationnelles et pratiques inclusives

- **M. Claudio Ferrante** – Conseiller, Plateforme Coopération Sahel, **Modérateur**
- **Dr. Mamane Tahirou**, Chef de Service des Affaires Juridiques et du Contentieux, Autorité de Développement Intégré des États du Liptako Gourma (ALG)
- **Mme. Habibata Adigoun**, Experte régionale en Genre et VBG, Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)
- **M. Erwann Fillol**, Conseiller Régional Surveillance et Analyse de Données, Action contre la Faim
- **M. Koffy Kouacou**, Représentant Pays au Mali par interim, Food and Agriculture Organisation
- **M. M'Bara Adiawiakoye**, Directeur Pays Sahel Benin, Search for Common Ground

Introduction thématique et conclusions des échanges : Mme Nana Touré, Directrice du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

Résumé exécutif

Le pastoralisme constitue un pilier économique, social et environnemental essentiel pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Au-delà de sa contribution à la sécurité alimentaire, il joue un rôle essentiel dans les économies rurales, la gestion durable des ressources naturelles et la résilience des territoires face aux changements climatiques. Pourtant, les politiques publiques continuent souvent de l'aborder sous l'angle de la vulnérabilité ou par des interventions sectorielles, sans répondre pleinement aux enjeux de gouvernance, d'inclusion et de coopération territoriale qui en conditionnent la durabilité.

Les enseignements tirés des discussions menées au sein des deux panels de la table ronde « **Dynamiques Pastorales au Sahel, Genre, inclusion et réponses adaptées** » ont mis en évidence la nécessité d'un changement de paradigme, fondé sur une gouvernance plus inclusive, une meilleure reconnaissance du rôle des femmes dans les systèmes pastoraux, un renforcement de la coopération transfrontalière et une utilisation stratégique des données pour éclairer les décisions publiques. Les discussions ont souligné que les femmes et les jeunes doivent être considérés comme des acteurs de la gouvernance pastorale, et non comme de simples bénéficiaires des programmes. Enfin, les participants ont appelé à dépasser une logique de projets pour investir dans des systèmes durables,

fondés sur l'appropriation nationale, le renforcement des institutions et une vision territoriale intégrée des espaces pastoraux, notamment en alignement avec les corridors multimodaux du Global Gateway.

Conclusion 1 : Repositionner le pastoralisme comme un moteur de développement, de résilience et de stabilité.

Les échanges ont convergé vers un même constat : le pastoralisme continue d'être principalement abordé sous l'angle de la vulnérabilité, de la gestion des crises ou des enjeux sécuritaires, alors qu'il constitue l'un des principaux systèmes économiques et sociaux du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Ce changement de regard apparaît aujourd'hui indispensable pour concevoir des politiques publiques à la hauteur des enjeux. Au-delà de son rôle dans la sécurité alimentaire, le pastoralisme contribue à la création de revenus, à l'emploi, aux échanges commerciaux, à la gestion durable des ressources naturelles, aux liens sociaux et à la stabilité des territoires. Le reconnaître comme un secteur stratégique implique de dépasser les approches sectorielles ou exclusivement humanitaires au profit d'une vision de développement à long terme.

Cette évolution suppose d'élargir les politiques pastorales au-delà de la seule gestion des ressources naturelles. Les investissements dans les infrastructures, les services vétérinaires et la santé animale, l'accès à l'eau, les marchés, les services sociaux de base constituent des leviers essentiels pour renforcer la résilience économique des communautés et créer des opportunités durables. Les espaces pastoraux, en particulier les corridors reliant le Sahel aux pays côtiers, doivent être considérés comme des territoires d'intégration régionale, où une gouvernance adaptée de la mobilité contribue à réduire les tensions autour des ressources, à renforcer la confiance entre les communautés et à soutenir la stabilité régionale. La perte d'attractivité du pastoralisme, alimentée par des perceptions négatives à l'égard des métiers de l'élevage et par le manque de perspectives économiques, favorise l'exode, en particulier des jeunes, vers les centres urbains et fragilise le renouvellement des activités pastorales. Inverser cette tendance suppose de reconnaître le pastoralisme comme un secteur porteur d'innovation, d'entrepreneuriat et d'emplois, en facilitant l'accès des jeunes et des femmes à la formation, à l'information, aux financements, aux marchés, en restaurant et en sécurisant les espaces pastoraux. Investir dans les nouvelles générations constitue ainsi un levier stratégique pour assurer la pérennité de systèmes pastoraux et renforcer la résilience des territoires.

Recommandation : *Repositionner le pastoralisme au cœur des politiques nationales et régionales, en tant que secteur stratégique de développement économique, de création d'emplois et de stabilité territoriale. Les politiques publiques devraient dépasser une logique de gestion de crise pour investir dans la mobilité pastorale, les chaînes de valeur (lait, bétail-viande, fourrages), la santé animale, les infrastructures et la gouvernance territoriale, ainsi que dans l'aménagement des espaces pastoraux, tout en développant des opportunités d'emploi, d'entrepreneuriat et de formation pour les jeunes et les femmes.*

Conclusion 2 : Renforcer une gouvernance pastorale inclusive en favorisant la participation effective, la représentation et le leadership des femmes et des jeunes.

L'inclusion des femmes et des jeunes constitue un facteur déterminant pour améliorer la gouvernance des systèmes pastoraux et renforcer leur résilience. Au-delà d'une exigence d'équité, leur participation effective aux processus décisionnels favorise des politiques plus inclusives, mieux adaptées aux réalités locales et plus durables. Les interventions ont également souligné la nécessité de dépasser une logique

où les femmes et les jeunes sont principalement considérés comme des bénéficiaires des programmes, et de les reconnaître comme des acteurs à part entière de la gouvernance pastorale, associés dès les phases de diagnostic, de mise en œuvre et de suivi des interventions.

La formalisation des cadres de concertation peut, involontairement, renforcer l'exclusion des femmes et des jeunes si aucun mécanisme spécifique n'est prévu. Les appuis au processus de concertation et d'amélioration de la gouvernance doivent prévoir une ingénierie sociale adaptée au genre : diagnostics sociaux inclusifs, représentation explicite, préconsultations, conditions et horaires adaptés, renforcement des capacités de prise de parole et suivi de la participation réelle. Les cadres de concertation appuyés devront garantir la représentation effective des femmes, des jeunes et des organisations pastorales dans les processus décisionnels. Des opportunités d'entrepreneuriat pastoral doivent être promues et accompagnées : santé animale, numérique, collecte du lait, production fourragère, marchés à bétail, médiation territoriale.

Les expériences présentées, notamment celles du [PRAPS-2, Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel](#) et de Mobilité Pastorale transfrontalière apaisée et Stabilité sociale au Sahel [MOPSS-2 | SNV](#) montrent que le renforcement du leadership féminin au sein des organismes de gouvernance des infrastructures pastorales génère des bénéfices qui dépassent largement la seule question de la représentation. En favorisant l'accès des femmes aux espaces de décision, ces approches concourent à une meilleure gestion des ressources collectives, renforcent leur autonomie économique et produisent des retombées positives pour l'ensemble des communautés, notamment en matière d'éducation, de cohésion sociale et de développement local. Elles participent également à l'évolution progressive des normes sociales en ouvrant des espaces de dialogue et de renégociation des rapports de pouvoir au sein des communautés pastorales.

Recommandation : *Institutionnaliser une gouvernance pastorale inclusive en garantissant la participation effective des femmes, des jeunes et des organisations pastorales à toutes les étapes de l'élaboration des politiques publiques, ainsi qu'en renforçant leur accès aux instances de décision, aux ressources productives, aux mécanismes de financement et aux possibilités de formation et d'entrepreneuriat. Cette gouvernance devrait également assurer une meilleure reconnaissance de leurs droits et devoirs, notamment en facilitant la délivrance de documents d'identité et de citoyenneté aux groupes de pasteurs qui en sont dépourvus, ainsi qu'en reconnaissant officiellement le métier de berger. Les interventions devraient systématiquement s'appuyer sur des analyses de genre contextualisées afin d'adapter les réponses aux réalités locales et de favoriser une transformation durable des normes sociales.*

Conclusion 3 : Développer une approche territoriale intégrée de la mobilité pastorale.

La mobilité demeure le fondement des systèmes pastoraux sahéliens et ne peut être appréhendée à travers le seul prisme des frontières administratives. Les tensions observées dans les espaces transfrontaliers ne résultent pas uniquement de la compétition pour l'accès aux ressources naturelles, mais reflètent également des défis de gouvernance territoriale, de coopération entre États et de coordination des politiques publiques. Les expériences présentées montrent que les conventions locales de gestion des ressources naturelles constituent des mécanismes efficaces pour instaurer un dialogue durable, prévenir les conflits et organiser de manière concertée l'accès aux pâturages, aux points d'eau et aux terres agricoles.

Ces expériences illustrent la nécessité de dépasser une approche fragmentée, centrée sur des projets pointus ou sur une lecture sécuritaire des frontières, au profit d'une vision territoriale intégrée. Les corridors pastoraux reliant le Sahel aux pays côtiers doivent être considérés comme des espaces stratégiques de coopération, de développement économique et de stabilité régionale. Une gouvernance coordonnée et inclusive de ces territoires, articulant la mobilité pastorale, l'aménagement du territoire, l'accès aux services essentiels et la coopération transfrontalière, constitue un levier indispensable pour renforcer la résilience des communautés pastorales et prévenir les tensions liées à l'utilisation des ressources naturelles.

Recommandation : *Promouvoir une gouvernance territoriale intégrée des espaces pastoraux en institutionnalisant les mécanismes locaux de coopération transfrontalière et en renforçant la collaboration entre les collectivités territoriales, les Etats et les organisations régionales autour des corridors de transhumance. Dans ce contexte, la réponse aux défis de la mobilité pastorale passe par une gouvernance territoriale intégrée fondée sur une coopération multidimensionnelle permettant de concilier les questions de sécurité, la gestion durable des ressources naturelles et les besoins de mobilité des éleveurs. Les politiques publiques devraient prioriser les investissements dans les services essentiels et la planification territoriale intégrée afin de faire des espaces transfrontaliers des vecteurs de développement, de coopération et de stabilité régionale.*

Conclusion 4 : Renforcer la gouvernance pastorale grâce aux données, au numérique et à l'innovation.

Les échanges ont mis en évidence le rôle croissant des données et des outils numériques dans l'amélioration de la gouvernance des systèmes pastoraux. En combinant les observations communautaires, les données satellitaires et les informations sur les ressources naturelles, les marchés, les conditions de sécurité ou les mouvements de transhumance, les systèmes de veille pastorale permettent d'anticiper les risques, d'orienter les investissements et d'améliorer la planification des interventions. Ces outils ne doivent plus être considérés comme de simples dispositifs techniques de suivi, mais comme des instruments stratégiques d'aide à la décision au service des États, des collectivités territoriales et des communautés pastorales.

Toutefois, la valeur de ces innovations dépend de leur accessibilité, de leur appropriation par toutes et tous, et de leur intégration dans les politiques publiques. Les systèmes d'information doivent être conçus comme des biens publics, accessibles aux décideurs comme aux communautés, en s'appuyant sur des données désagrégées par sexe et par âge afin de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des femmes, des jeunes et des autres groupes d'acteurs. Le développement d'une cartographie régionale intégrée et la prise en compte des dynamiques territoriales demeurent également des leviers essentiels pour renforcer la coordination régionale et soutenir une gouvernance plus efficace et inclusive.

Recommandation : *Les systèmes d'information pastoraux devraient systématiquement intégrer des données désagrégées par sexe et par âge, afin que les politiques publiques reposent sur une compréhension plus fine des rôles, des besoins et des vulnérabilités différenciés des femmes, des hommes et des jeunes. Les États et leurs partenaires devraient renforcer les capacités des institutions nationales à produire, partager et exploiter des données harmonisées afin d'améliorer la planification, la coordination régionale et la gestion durable des espaces pastoraux.*

Conclusion 5 : Passer d'une logique de projets à une logique de systèmes durables.

Les échanges ont mis en évidence les limites d'une approche fondée sur des projets de courte durée face à des défis pastoraux qui s'inscrivent dans le temps long. Les systèmes pastoraux reposent sur des dynamiques territoriales, saisonnières et transfrontalières qui nécessitent des réponses structurelles, une coordination durable entre les acteurs et une vision à long terme. Si de nombreuses initiatives ont démontré leur efficacité en matière de gouvernance, d'inclusion, de coopération transfrontalière ou d'innovation, leur impact reste souvent limité faute d'institutionnalisation et d'intégration dans les politiques publiques et régionales.

La durabilité des actions dépend avant tout de l'appropriation des innovations par les institutions nationales, les collectivités territoriales et les organisations pastorales. Cette transition suppose de renforcer les capacités des administrations publiques, de transférer progressivement les compétences développées dans le cadre des projets, de consolider les mécanismes de coordination entre les partenaires et de construire une relation de confiance durable entre les institutions et les communautés. Passer d'une logique de projets à une logique de systèmes demeure ainsi une condition essentielle pour assurer la continuité des acquis, renforcer la résilience des territoires pastoraux et maximiser l'impact des investissements à long terme.

Recommandation : *Faire de l'institutionnalisation des approches pastorales une priorité des politiques publiques en intégrant les mécanismes ayant démontré leur efficacité dans les stratégies nationales et régionales. Les partenaires devraient privilégier le renforcement des capacités des institutions publiques, des collectivités territoriales et des organisations pastorales, afin de favoriser l'appropriation nationale, la coordination entre les acteurs et la pérennisation des résultats au-delà des cycles de projets. En outre, ils devraient inscrire les investissements en faveur du pastoralisme dans une approche nexus (Humanitaire-Développement-Paix) afin d'assurer une meilleure articulation entre la réponse aux crises, le développement territorial et la consolidation de la paix.*